



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LUNDI 15 MAI 2023

Délibération n° 23/13 relative aux subventions et contributions diverses 2023

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, réunie le lundi 15 mai 2023 sous la Présidence de Monsieur François LAFITTE, Président en exercice,

DÉCIDE, après les avis favorables du Bureau du 2 mai 2023 et de la Commission des Finances du 4 mai 2023

D'accorder le renouvellement de la contribution pour :

| | | |
|---------------|-----------------|------------|
| APESA | Cotisation 2023 | 50,00 € |
| ESPRIT DU SUD | Cotisation 2023 | 300,00 € |
| EUROSIMA | Subvention | 3 000,00 € |

ET DONNE

Délégation au Président de la CCI afin d'effectuer toutes les formalités en vue de la mise en œuvre de cette délibération.

Voix pour : 37

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mont-de-Marsan, le 17 mai 2023

Le Président

DocuSigned by:
François Lafitte
3BF519D88D1E490...

François LAFITTE

